

honn. de famin.

Genev. Ann.

Et. C. H. Monsieur,

Je vous prie fort volontiers, par ceskz les assurances que M. le Prince  
 Palatin de Landsberg vous a données de mon affection  
 et d'intérêt au bien de V<sup>ost</sup> service et des Vostres. Mesme  
 vos filz en jageant par les effets, quand vous ferez s'commencer  
 à nos<sup>tr</sup> milice de la leur donner pour Ecole. Au  
 moins pour autant que se pourra estendre mon pouvoir.  
 au delà duquel on ne scauroit mesurer mes actions, sans  
 me faire tort. Je puis usir de mesmes termes, en ce qui est  
 de l'affaire de Carni. et aimerois mieux le faire de  
 bouche, que par escrit. mais cependant si prétends que vous  
 me teniez bon de m'excuser de cette Circonstance qu'adviendra  
 et d'avoir perdu les droits de mon Maistr<sup>e</sup> par ma  
 negligence. J'ay peur de m'adresser une ame à Dieu, qui n'aura  
 point à répondre d'un crime de cette sorte. Après tout  
 il n'est de voir si les actions à ce bien sont si promptement  
 prescrites, comme il semble que vous le pensez, et si de  
 tant d'exceptions, et causes de nécesse que fournit la  
 Critique, il n'y a rien qui puisse nous servir. Mais,  
 Monsieur, je pense que si vous prenez la peine d'y  
 songer, tout ne sera pas si desespéré que vous me le représentez.  
 Mais vous supplie d'y songer, et d'en donner advis à  
 ceux du Conseil de S. A. qui m'adressent sans cesse à la Haye

Si ay bien informé, M. le Comte de Sion sur l'ambassade de S. A. en Prusse, et  
 que si vous en m'avez quelque compte, quant et esqz, en qu'on s'achève et  
 le Comte de Sion en Prusse, et  
 de bonne

(ou si suis quasi moins que de lors, et d'où il y a de ne les  
 mois que je suis absent) ont mieux de se donner, comme  
 faut, absolument à ces pensées là, les affaires d'Etat  
 de la Guirre, ne me permettant pas, à la Haye  
 on ne, d'y mettre souvent le nez <sup>de</sup> deux mois, ce qui  
 pourtant n'empêchera pas que je ne vire et reconde vos bons  
 officiers, quand vous voudrez prendre la peine de nous les  
 despartir sur ce sujet, et autres, touchants le bien de  
 La maison.

Sur ce qui regarde le contenu principal de vos Lettres,  
 j'ay fait comprendre au long à S. A. ce qui est de l'Etat  
 de vos provinces, et des personnes à qui vous avez  
 à faire. La réponse à est couste et bonne,  
 que si vous venez à triompher en droit, S. A. sera bien  
 aise de vous faire gratifier de sa part de tout ce  
 qui sera juste et convenable. Il estime que vous  
 n'en attendez pas d'avantage, et à tant m'offre de  
 vous y servir à son temps, avec tout ce que vous  
 pourrez demander d'un homme témoin oculaire de  
 vos mérites, et capable en quelque sorte de les dire  
 au point de leur valeur. C'est Certainement.

Monsieur